

## Domaine départemental du Marais de Misery



Cette vaste zone humide comprend une mosaïque de milieux naturels surprenants (vieux boisements humides, saulaies, aulnaies, roselières, prairies...). Un labyrinthe aquatique d'étangs et de chenaux, correspondant à d'anciennes fosses à tourbe, forme des paysages insoupçonnés à moins de 50 kilomètres de Paris. Les lieux sont propices au passage des oiseaux migrateurs que vous pourrez observer confortablement depuis plusieurs observatoires. Ces marais abritent également différentes plantes aquatiques remarquables. L'intérêt de ce site est reconnu au niveau européen...

### Situation géographique :

basse vallée de l'Essonne, région naturelle de la Brie

### Communes de localisation :

Echarcon et Vert-le-Petit

### Superficie :

91 hectares

### Date d'acquisition :

1995 à 2007

## Topographie, géologie :

fond tourbeux de la vallée de l'Essonne

## Patrimoine :



## Statut du site :

Espace Naturel Sensible

Natura 2000

Arrêté préfectoral de Protection de Biotope

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Espace Boisé Classé

## Equipements d'accueil :

allées, parking, panneaux d'informations, observatoires, passerelles...



Télécharger :

→ [La fiche de présentation du site](#)

Accès réglementé et gratuit

Accès libre aux observatoires depuis le GR 11C :

- observatoire des Gravelles : du samedi matin 9h30 au lundi matin 9h, et les mercredis de 9h30 à 17h du 22 septembre au 19 mars et de 9h30 à 18h du 20 mars au 21 septembre sauf jours fériés
- observatoire du Petit marais et plateforme de la Grande prairie : ouverts tous les jours

Accès à la tour de la Petite prairie : sur rendez-vous

Accès à la zone centrale de tranquillité : en visite guidée

Adresse : voie communale n° 1 entre Écharcon et Vert-le-Petit

Accessibilité en voiture : à 1 h de Paris par l'A6 (sortie Mennecey), puis prendre les RD260 et RD26 (direction Vert-le-Grand). Traverser le bourg d'Écharcon en direction de Vert-le-Petit. Le marais est situé à mi chemin entre les 2 villages





## ***Bientôt un lieu pour découvrir les richesses des zones humides essonniennes***

Acquis en 1995, le Marais de Misery a été aménagé et ouvert au public en 1999. Les bâtiments situés à l'entrée du site correspondent à une ancienne maison de gardien. Incendiés fin 2010, ils seront restaurés pour accueillir un espace d'information sur la valeur patrimoniale des grands marais de la vallée de l'Essonne.



Projet architectural de la Maison départementale des marais

La réhabilitation, qui sera relancée en 2012, sera conduite selon des principes de Haute Qualité Environnementale (HQE) : assainissement par lagunage, matériaux écologiques, dispositif d'économie d'énergie... Grâce à une isolation très performante, cette construction devrait bénéficier du label « Maison passive ».